

## **Enquête pilote sur la protection des cultures - Échantillonnage**

### Plan d'échantillonnage

Il fallait déclarer les résultats de l'enquête pour chacune des principales régions de production (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario et Colombie-Britannique).

### Population cible

La population cible comprenait toutes les fermes actives au Canada dont les ventes étaient de 10 000 \$ ou plus selon le Recensement de l'agriculture de 2001 qui contribuaient à 95 % du total des superficies pour chaque type de culture (pommes, raisin et carottes). Pour des raisons opérationnelles, les types de fermes suivants ont été exclus : les fermes institutionnelles (prisons, stations de recherches, collèges), les fermes situées sur des réserves indiennes, les petites fermes qui contribuaient à 5 % du total des superficies pour chaque type de culture dans chaque région, les fermes trop éloignées qui ne pouvaient être visitées par les intervieweurs avec des distances et coûts de déplacement raisonnables, et les fermes situées dans les provinces des Prairies, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

### Stratification

La base de sondage a été mise à jour à partir des superficies cultivées en pommes, raisin et carottes pour le sous-ensemble des exploitations agricoles qui ont aussi répondu à l'Enquête sur les fruits et légumes de 2003, 2004 et 2005. La base de sondage a été divisée en familles de cultures (p. ex., les vergers, les végétaux feuillus, les baies) pouvant se chevaucher avec l'objectif de choisir les fermes pour un seul type de culture. Chaque groupe a été stratifié selon leur région et la taille de l'exploitation déterminée selon la superficie en culture (exploitations de grande, moyenne ou de petite taille).

### Répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon totale a été établie à 1 255 fermes en se basant sur le budget, le taux de réponse anticipé de 80 %, le niveau de précision ciblé et les demandes d'AAC. Les coefficients de variations (c.v.) cibles de 2 %, établis selon la superficie en culture, ont été utilisés pour établir des tailles d'échantillon, tel que décrit ci-dessous :

	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Colombie- Britannique	Total des provinces choisies
<b>Répartition initiale des exploitations échantillonnées</b>					
Carottes	28	76	59	20	183
Pommes	88	211	190	306	795
Raisin	-	29	183	65	277
<b>Répartition finale des exploitations avec des informations utiles<sup>1</sup></b>					
Carottes	22	54	35	15	126
Pommes	70	163	138	246	617
Raisin	-	22	132	55	209

1. Inclut les producteurs agricoles qui ont consenti à participer à l'enquête et à partager leurs informations non confidentielles avec AAC, EC et SC.

### Sélection de l'échantillon

Les exploitations ont été choisies de façon aléatoire dans chaque strate. Les plus grandes fermes ont été sélectionnées dans l'échantillon (strate des fermes « à tirage complet » du sous-groupe de l'échantillon). Les autres fermes ont été choisies selon une probabilité connue de faire partie de l'échantillon (fermes « à tirage partiel »). La stratégie d'échantillonnage assurait pour les fermes ayant plus d'un type de cultures qu'elles soient choisies pour un seul type.